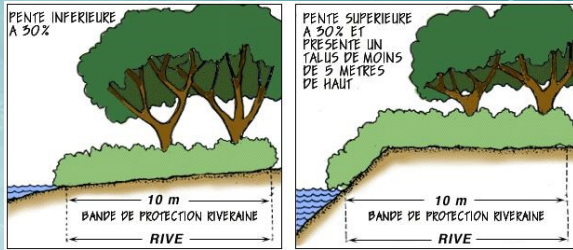


Règlementation

Lorsque la pente de la rive est à $\leq 30\%$

OU

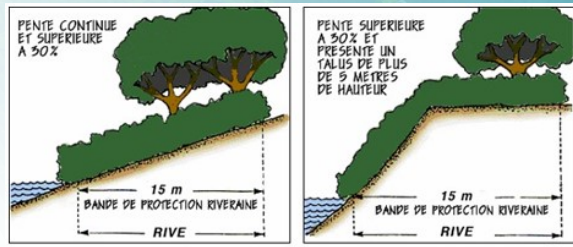
Lorsque la pente est à $\geq 30\%$ et présente un talus de ≤ 5 m, l'ouverture permise est de 5 m et une profondeur de 10 m doit être laissée naturelle.



Lorsque la pente de la rive est continue et à $\geq 30\%$

OU

Lorsque la pente est à $\geq 30\%$ et présente un talus de ≥ 5 m, l'ouverture permise est de 1,2 m et une profondeur de 15 m doit être laissée naturelle.



Source : Ville de Repentigny

Municipalité de La Minerve

6, rue Mailloux

La Minerve, Québec

JOT 1S0

Téléphone : 819 681-3380 poste 5510

Télécopie : 819 274-2031

Courriel : enviro@municipalite.laminerve.qc.ca

Les bandes riveraines

*Leur santé reflète la santé de
votre lac*

La Minerve



Les bandes riveraines

La bande de protection autour des rives et des milieux humides a de nombreuses utilités. Malgré qu'il est peut-être beaucoup plus agréable d'avoir une vue directe sur un lac, les plantes dans la bande riveraine protègent de bien d'autres inconvénients... Et si votre magnifique vue était plutôt celle d'un lac rempli d'algues? C'est exactement le genre de scénario que l'on essaie d'éviter en protégeant nos rives.

Durant plusieurs décennies, les bandes riveraines des lacs et des cours d'eau du Québec ont subi des transformations importantes (enlèvement du couvert végétal, remblai, engazonnement, etc.), ce qui a entraîné une altération de leurs caractéristiques naturelles. Ces actions ont également eu des impacts considérables sur la nature et l'environnement, dont l'érosion, la disparition d'habitats fauniques et la prolifération d'algues. La végétalisation diversifiée de la bande riveraine des lacs et des cours d'eau est un geste simple et indispensable puisqu'elle permet de lui redonner à la fois beauté et valeur écologique en plus de contribuer à sauvegarder les usages de l'eau.

Quels sont les bénéfices d'une rive protégée et naturelle?

- Établir un rôle de filtre par la végétation riveraine par rapport aux engrais, aux pesticides et aux sédiments contenus dans les eaux de ruissellement;
- Stabiliser la rive pour éviter la perte de sols et diminuer l'ensablement des frayères;
- Créer un écran solaire pour limiter le réchauffement de l'eau;

- Assurer la régulation du cycle hydrologique;
- Offrir des habitats, de la nourriture et des abris à la faune;
- Planter un brise-vent naturel afin de réduire l'érosion éolienne et protéger les cultures et les habitations;
- Améliorer la qualité paysagère du plan d'eau.

Travaux dans la bande riveraine

Nous vous rappelons que votre bande de protection riveraine doit avoir les trois strates de végétaux soit des herbacées, des arbustes et des arbres (12.5.3). De plus, la bande de protection ne peut être entretenue, coupée ou élaguée (12.5.2).

Cependant, quelques ouvrages spécifiques peuvent être autorisés, à condition que leur réalisation ne contrevienne pas à la réglementation d'urbanisme. Il faut toujours vérifier auprès de la Municipalité. Voici quelques travaux autorisés avec demande de certificat d'autorisation ou permis :

- Les prises d'eau au lac;
- Les quais;
- Les sentiers et/ou escaliers sur pieux ou pilotis d'une largeur de 1,2 m;
- L'aménagement d'un accès au lac;
- La coupe d'arbres endommagés ou dangereux.

Rôles des plantes dans la bande riveraine

Les plantes servent à filtrer l'eau qui s'écoule vers le lac en absorbant les polluants et les nutriments. D'un côté, les polluants peuvent contribuer à la contamination de l'eau et, de l'autre côté, les nutriments alimentent les algues. Ces algues peuvent rapidement envahir les plans d'eau si l'apport en nutri-

ments est suffisant. Les nutriments peuvent provenir de plusieurs endroits de votre terrain, comme les installations septiques ou les rejets de vos animaux. Toute résidence rejette dans l'environnement une certaine quantité de ces nutriments, d'où l'importance des plantes aux abords des rives pour les filtrer.

Par ailleurs, les plantes servent aussi à retenir les sédiments. La sédimentation dans les lacs est un phénomène bien réel et les plantes contribuent grandement au ralentissement de ce processus. Un plan d'eau est un bassin et ce bassin se remplit de sédiment au cours de sa vie. Normalement, tout dépendant de la grosseur initiale du plan d'eau, cela peut prendre des milliers et des milliers d'années avant que le bassin ne se remplisse assez pour devenir une tourbière ou un milieu humide. Cependant, avec l'aménagement des berges, on augmente grandement la vitesse à laquelle les sédiments s'accumulent au fond de l'eau. La diminution de la profondeur de l'eau peut d'abord se traduire par la présence de plantes aquatiques, comme les nénuphars. Ces plantes profitent du fait que la lumière se rend maintenant jusqu'au fond de l'eau à certains endroits. La présence de ces plantes aquatiques peut arriver rapidement sans protection des berges et nuit à la qualité d'un lac.

